

SÉANCE ORDINAIRE 15 OCTOBRE 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-HUIT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Était absente :

Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 070-10-2018

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 15 octobre 2018 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 071-10-2018

2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2018</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2018 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RT 072-10-2018

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2018</u>

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 15-10-2018 au montant de **37 820.08 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 073-10-2018

3.2 <u>APPROBATION DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS CALCULÉS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LA PÉRIODE DE SEPTEMBRE 2017 À AOÛT 2018</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport de compilation des débits calculés de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour la période du mois de septembre 2017 à août 2018. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 074-10-2018

3.3 <u>ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019 DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES</u>

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2019 de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes :

	Immo. avant 2008	Immo. après 2008	Exploitation	Sous-total 2019	Bilan 2017	Total 2019
Deux-Montagnes	0\$	169 470 \$	328 921 \$	498 391 \$	23 561 \$	521 952 \$
Ste-Marthe-sur-le-Lac	34 648 \$	91 070 \$	206 893 \$	332 611 \$	22 649 \$	355 260 \$
Saint-Joseph-du-Lac	21 331 \$	63 183 \$	104 869 \$	189 383 \$	(48 515 \$)	140 868 \$
Pointe-Calumet	2 302 \$	7 079 \$	12 224 \$	21 605 \$	(774 \$)	20 831 \$
Total	58 281 \$	330 803 \$	652 907 \$	1 041 990 \$	(3 079 \$)	1 038 911 \$

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 075-10-2018

3.4 <u>ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2019</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2019 des séances régulières de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 18h45.** Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 21 janvier 2019

Lundi 18 février 2019

Lundi 18 mars 2019

Lundi 15 avril 2019

Mardi 21 mai 2019

Lundi 17 juin 2019 Lundi 19 août 2019

Lundi 16 septembre 2019

Lundi 21 octobre 2019

Lundi 18 novembre 2019

Lundi 16 décembre 2019



EXPLOITATION

Résolution RT 076-10-2018

DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR 4.1 LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Réaie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Antoine Tardif;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que les rapports mensuels des mois d'août et de septembre 2018 soient approuvés par le conseil d'administration de la Régie. Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 077-10-2018

4.2 OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUE RELIÉS À L'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX <u>USÉ</u>ES

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) désire obtenir des services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages

d'assainissement des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le présent mandat vise l'exploitation de l'ensemble des ouvrages de traitement des eaux usées de type étangs aérés desservant une population d'environ 43 000 personnes;

CONSIDÉRANT

les demandes d'appel d'offres sur invitation aux entreprises suivantes: Aquatech, Société de gestion de l'eau et Nordikeau Inc.;

CONSIDÉRANT

la réception des offres de service suivante :

- Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. 23 950 \$ / an plus taxes 36 200 \$ / an plus taxes - Nordikeau Inc.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes octroi un mandat à la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. aux fins d'offrir les services professionnels et techniques reliés à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, pour une somme de 23 950 \$ / an, plus les taxes applicables, pour une durée de quatre (4) années avec ajustement selon l'indice des prix à la consommation (IPC) à compter de la 2^e année.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-445.



Résolution RT 078-10-2018

4.3 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN D'ACCÈS ET DES AIRES DE SERVICES DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX POUR LA SAISON 2018- 2019

CONSIDÉRANT le contrat accordé à Brunet et Brunet pour le

déneigement du chemin d'accès et des aires de

services de la station d'épuration des eaux;

CONSIDÉRANT le respect des conditions prévues au contrat lors des

années précédentes;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu de prolonger le contrat relatif au déneigement pour la saison 2018 / 2019 à l'entrepreneur Brunet et Brunet, pour un montant de 9 719 \$ plus les taxes applicables. Ce montant représente une augmentation de 2% au montant de l'année précédente, soit 2018.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-443.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 079-10-2018

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h30.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU	STÉPHANE GIGUÈRE
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE